NOTICES

BIOGRAPHIQUES

—

M. LE Dr ROGÈS

M. LE Dr PIGEOTTE

M. LE Dr SAUSSIER

M. LE Dr PATIN

—

Par le Dr A. VAUTHIER

Président de la Société médicale de l'Aube

TROYES

IMPRIMERIE DUFOUR-BOUQUOT

43 et 41, rue Notre-Dame

—

1869

ALLOCUTION DU Dr A. VAUTHIER

PRÉSIDENT SORTANT

Prononcée dans la séance du 3 Septembre 1868

MESSIEURS ET HONORÉS CONFRÈRES,

L'année qui finit est la plus triste de celles que nous avons eu à traverser depuis la fondation de cette Société. Votre ardeur pour le travail s'en est sentie ébranlée, et la perte de trois de nos confrères et collègues a jeté comme un voile funèbre sur nos séances. Je ne puis donc qu'être votre interprète en exprimant nos regrets communs, et en formant les vœux les plus ardents pour que nous n'ayions plus à déplorer dans l'avenir une telle série de malheurs.

M. le Dr Alezais, votre vice-président, a dû quitter Troyes pour se rendre à Saint-Etienne où il était appelé avec son bataillon. Vous aviez pu apprécier l'instruction et la courtoisie de ce distingué collègue qui, l'an dernier, a fourni un si bon travail à notre Bulletin annuel, et vous avez tous regretté l'interruption d'excellentes relations.

La fortune qui nous a traités si durement, nous tenait cependant en réserve une compensation. La Société a reçu dans la personne de deux de ses membres, une distinction ratifiée par vos suffrages autant que par l'assentiment public. La croix de la Légion d'honneur donnée à Messieurs Viardin et Michau-Laperrière est la juste reconnaissance de bons et loyaux services. — Pour l'un, elle est la récompense d'une longue, brillante et laborieuse

existence professionnelle; pour l'autre, échappé au désastre de Mayence et l'un des derniers survivants de Waterloo, elle est le couronnement d'une vie de dévouement, de tout un passé consacré gratuitement, soit au service des ouvriers, soit au service des pauvres. Permettez-moi d'adresser en votre nom comme au mien à nos honorables collègues les félicitations les plus sincères.

Cette manière de terminer notre septième année, sans nous faire oublier nos peines, en adoucit pourtant un peu l'amertume. Je ne puis promettre à personne la croix; mais vous voyez qu'elle peut arriver à qui sait l'attendre, et je vous la souhaite à la fin de votre carrière, auparavant si vous voulez. En réfléchissant bien, vous arriverez à penser que le dur labeur de la profession médicale vous en impose une moins brillante, un peu plus lourde, mais non moins honorable à porter.

M. LE Dr J.-B. ROGÈS

NOTICE BIOGRAPHIQUE

PAR LE Dr A. VAUTHIER

Lue à la Société médicale de l'Aube, dans sa séance du 2 Avril 1868

Messieurs,

L'an dernier, mon honorable prédécesseur, M. Guichard, se faisait ici l'éloquent interprète de la douleur que nous avait causée la perte de M. le Dr Bertrand père. A notre séance du 6 février dernier, rien ne faisait prévoir que M. le Dr Rogès venait parmi nous pour la dernière fois. Cependant, huit jours ne s'étaient point écoulés que ce confrère aimé de tous n'était plus. M. Rogès exerçait la médecine à Troyes depuis près de trente ans. Pendant vingt ans que j'ai pu le connaître et l'apprécier, je l'ai toujours vu plein de convenance dans ses rapports avec ses confrères, et soucieux de la dignité de sa profession qu'il savait faire respecter. Il est mort à l'âge de soixante ans, le jour anniversaire de sa naissance, dans un isolement dont le spectacle a été des plus pénibles. Mais au moins la famille médicale à laquelle il se faisait honneur d'appartenir, ne lui a pas manqué. Je voudrais ne point me souvenir de la tristesse des derniers jours. En l'ab-

sence d'une famille qui, dans ce moment solennel, ne sut pas oublier les torts que notre confrère avait eus envers elle, l'Association médicale, dont M. Rogès était l'un des principaux fondateurs et au sein de laquelle il remplissait les fonctions de Trésorier, a fait son devoir. Qu'il me soit permis de remercier, en votre nom, ses dignes représentants, nos honorables collègues, MM. les Drs P. Carteron et Bacquias, des efforts qu'ils ont faits pour que notre malheureux confrère eût de dignes funérailles. La conduite qu'ils ont tenue en ce deuil de la famille médicale a suffisamment prouvé, aux yeux de tous, que la confraternité médicale n'est point un vain mot, et que l'Association naissante encore, dont il est de mode de dire un peu de mal depuis quelque temps, sait s'affirmer par la pratique des idées de solidarité sur lesquelles elle s'appuie, et par le soin qu'elle apporte à sauvegarder les intérêts et l'honneur de ses membres. Quand M. Rogès, vers la fin de 1856, apportait tant de zèle pour l'établir parmi nous, il ne se doutait assurément point qu'un jour son appui lui deviendrait nécessaire.

Bien que j'aie entretenu les meilleures relations avec M. Rogès, je sais cependant peu de détails sur sa vie. Il avait eu des commencements difficiles, et bien des privations avaient été subies par lui pendant son temps d'études. Il avait su inspirer un réel attachement à la plupart de ses clients, attachement qu'on s'explique quand on se rappelle combien l'aménité de ses formes rendait son commerce agréable. S'il a été le principal fondateur de l'Association, on peut dire aussi que c'est à son initiative qu'est due la création, en 1861, de cette Société médicale antérieurement confondue avec l'Association de l'arrondissement de Troyes. Il en a été le premier Président, et le zèle et le dévouement, dont il a donné de nombreuses preuves, sont assez connus de tous. Je n'essaierai point de vous parler de l'amertume de ses derniers jours, amertume adoucie cependant un instant par des consolations qu'il

avait désirées. Il demanda et reçut avec ferveur les secours de la religion, et ses amis eurent la satisfaction de voir à son lit de mort la compagne de ses belles années, dont il sentait si vivement l'absence. La mort de M. Rogès laisse un vide au sein de notre Société, et une profonde douleur au cœur de ses amis.

M. LE Dr J.-B.-E. PIGEOTTE

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Lue à la Société médicale de l'Aube, dans sa séance du 3 Septembre 1868

Par le Dr A. VAUTHIER, Président.

Messieurs et honorés Collègues,

Chargé comme Président de cette Société de rappeler les principales circonstances de la longue et honorable carrière de M. le Dr Pigeotte, je sens tout d'abord mon insuffisance, et si j'ai la certitude d'être un historien fidèle, j'ai cependant à juste titre l'appréhension de n'être point à la hauteur d'une tâche que plusieurs parmi vous eussent assurément mieux remplie que moi. Mais si je considère que nul plus que moi n'a connu la vie intime du vénérable confrère que nous avons perdu, et si je me rappelle les nombreux témoignages d'intérêt et d'affection qu'il m'a prodigués, cette notice biographique devient pour moi un devoir dont je ne puis déserter l'accomplissement. Un seul médecin dans notre département (M. le Dr Haumonté) a vécu plus longtemps que M. Pigeotte. Mais quelle qu'ait été l'honorabilité du confrère, dont je viens de dire le nom, on peut affirmer que la profession n'a point connu d'existence aussi longuement et aussi exceptionnellement

médicale que celle de M. le Dr Pigeotte, et l'on peut ajouter que bien du temps s'écoulera avant qu'il se présente un second exemple d'une carrière active de plus de 75 ans!

I

M. Pigeotte (Jean-Baptiste-Etienne) est né à Troyes, le 6 novembre 1774, à la fin de ce XVIIIe siècle que devait clore la plus mémorable des révolutions. Son père, Jean-Baptiste Pigeotte, avait été reçu maître en chirurgie, membre de la Communauté des Chirurgiens de la ville de Troyes en 1755. — Les chirurgiens en province et même à Paris faisaient alors la barbe et tenaient *boutiques de barbier*. Jean-Baptiste Pigeotte fut le premier des chirurgiens de Troyes qui ferma la boutique de barbier pour se livrer exclusivement à l'exercice de la chirurgie. Il avait été nommé, en 1768, chirurgien-adjoint de l'Hôtel-Dieu-le-Comte, magnifique création des Comtes de Champagne, dont le souvenir est cher à notre pays, et il en avait exercé les fonctions gratuitement pendant vingt ans. Nommé ensuite chirurgien en chef (titre supprimé par délibération de la Commission administrative, le 14 nivôse an XIII, — 3 janvier 1804), il garda ce poste jusqu'au moment de sa mort survenue en 1803, avec un traitement ou plutôt une indemnité des plus modiques. Pendant nombre d'années, les produits de la clientèle avaient été médiocres; la famine avait, à diverses reprises, désolé la France, et alors, comme aujourd'hui, les honoraires du médecin venaient assez irrégulièrement. Si l'on ajoute que pendant dix-sept ans le ménage de M. Pigeotte père demeura sans enfants, on comprendra que le souci de l'avenir ait pu faire défaut, et que la fortune n'ait été ni cherchée ni rencontrée. — Un fait important à noter, c'est que la maison de J.-B. Pigeotte appartenait tout entière à la médecine, — Ma-

dame Pigeotte exerçant de son côté la profession de sage-femme.

M. J.-B.-E. Pigeotte entra comme pensionnaire au Petit-Séminaire de Troyes, rue du Flacon (actuellement rue Boucherat), où on le trouve élève de sixième en 1784. Sa vive et précoce intelligence, et une grande ardeur pour le travail, le firent remarquer dès ce moment, et attirèrent sur lui l'attention d'amis de sa famille, protecteurs puissants qui désirèrent le voir revêtir la soutane. Il fut tonsuré clerc en 1786, et on parlait déjà, pour un avenir peu éloigné, de lui obtenir un bénéfice, lorsque la tempête révolutionnaire éclata. Les églises ayant été fermées en 1790, il fallut renoncer à la carrière ecclésiastique, et M. Pigeotte entra comme élève en chirurgie à l'Hôtel-Dieu, sous la direction de son père.

Bien que presque abandonné à ses propres forces, il se livra cependant avec ardeur à l'étude de l'anatomie et aux dissections, guidé seulement par des gravures et quelques traités, notamment celui de Sabatier. Les connaissances qu'il avait commencé à acquérir et qu'il compléta depuis devinrent pour lui plus tard une base solide sur laquelle il put s'appuyer pour faire de la grande et belle chirurgie, et il les conserva avec une étonnante précision jusque dans les dernières années de sa vie. Il suivait en même temps les visites faites aux malades civils traités à l'Hôtel-Dieu, et aussi aux militaires recueillis dans les salles de l'Évêché converti alors en hôpital temporaire.

Mais le théâtre devenait insuffisant, et l'élève laborieux aspirait au moment désiré où il pourrait trouver des sources d'instruction plus complètes et des maîtres éminents qui pussent guider ses pas dans une étude aussi vaste que l'est celle de la médecine et de la chirurgie. Aussi se trouva-t-il bien heureux lorsque, le 3 janvier 1793, il obtint une commission provisoire de chirurgien militaire de troisième classe (il avait alors 19 ans) pour l'hôpital de Châlons-sur-Marne encombré de blessés et de

malades que l'entrée du roi de Prusse en Champagne y avait fait rassembler. Une commission définitive suivit de près cette commission provisoire, et, au mois de mars suivant, le jeune élève se trouva attaché à l'hôpital militaire d'Amiens.

A son séjour à Châlons se rattache un épisode assez curieux qu'il m'a raconté plusieurs fois et dont le souvenir le faisait sourire. A la suite de je ne sais plus quelle manifestation populaire (elles étaient fréquentes en ce temps-là !), il y avait eu un assez grand nombre de blessés dirigés sur Châlons. On résolut de donner une fête en leur honneur, et pour que la manifestation fût plus imposante, les élèves de l'hôpital furent chargés de déguiser quelques malades et blessés par l'application de bandages, et la projection sur les pièces de pansement de quelques gouttes de sang dans le dessein de compléter l'illusion. Puis un char fut disposé et le cortége se mit en marche, suivi des élèves, ornés du tablier réglementaire. Enfin, deux voitures venaient comme complément, chargées de chasubles, d'étoles, de mîtres, etc., qui furent brûlées solennellement sur l'une des places de Châlons. Heureusement pour notre pays, au moment où se passaient ces tristes mascarades, les enfants de la France, obéissant à la voix de la Convention, couraient sans souliers et sans pain à la frontière menacée, et sauvaient, par leur héroïsme, le sol sacré de la patrie de l'invasion étrangère.

Arrivé à Amiens après le siége de Lille, M. Pigeotte trouva l'hôpital encombré de blessés. Le typhus y régnait depuis plusieurs mois, faisant chaque jour de nombreuses victimes, non-seulement parmi les militaires, mais ainsi qu'on l'observe toujours en de telles circonstances, parmi les officiers de santé de toute classe, médecins, chirurgiens, pharmaciens, sans épargner un grand nombre de personnes remplissant diverses fonctions dans les salles des malades. Cinq à six élèves avaient déjà succombé, lorsque M. Pigeotte fut lui-même atteint dans les premiers

jours du mois de mai de l'année 1794. Comment aurait-il pu en être autrement, lorsque la presque totalité de chaque jour et une grande partie des nuits le retenaient dans un foyer d'infection ! Sa vie fut en grand danger, mais grâce à de bons soins, et, comme il le disait, grâce aussi à la protection de la Providence qui avait ses vues sur lui, il fut du petit nombre des officiers de santé qui survécurent.

L'encombrement ayant cessé, le typhus et les affections gangréneuses disparurent, et la réduction du service donnant quelques loisirs, les études d'anatomie purent être reprises. L'un des chirurgiens de l'hôpital fit un cours d'anatomie à la condition que les dissections et les répétitions fussent faites par un élève désigné par ses camarades. — L'élève Pigeotte rallia tous les suffrages, et il travailla jour et nuit pendant tout un hiver. Il disait souvent que le temps qu'il avait passé à Amiens lui avait été extrêmement profitable.

En 1797, les salles des malades militaires, ouvertes à l'Évêché de Troyes, en l'année 1792, ayant été déclarées, par décision du ministre de la guerre, *hôpital militaire*, avec application du réglement militaire, M. Pigeotte obtint de ses chefs un changement de résidence, et il revint à Troyes pour y remplir les fonctions de son grade. Reconnaissant bientôt qu'il ne pourrait acquérir aucune instruction sérieuse dans cette position, et qu'il perdait un temps précieux, le temps de la jeunesse active et féconde que l'on ne retrouve jamais, il sollicita et obtint son licenciement pour se rendre à Paris et y suivre des cours de médecine et de chirurgie. — Là il demeura une année entière pendant laquelle, en proie à de grandes privations causées par le modique état de sa fortune, il reçut pour l'anatomie, la chirurgie et les accouchements, les leçons de Boyer et de Antoine Dubois, et pour la médecine, celles de Pinel et de Corvisart. Les certificats les plus honorables délivrés par ces éminents médecins attestent l'esprit stu-

dieux de M. Pigeotte. Ils sont accompagnés d'un certificat non moins explicite du vénérable Sabatier. Cependant l'instruction médicale acquise en un si court espace de temps était incomplète. L'élève avait pu pourtant répéter sous la direction de Antoine Dubois la manœuvre des opérations, et l'illustre maître lui avait dit à propos de l'opération de la taille : « Tu la feras bien ! » Le manque de fortune de la famille, et l'épuisement de petites ressources dont M. Pigeotte était redevable à la bienveillance de quelques amis, ne lui permirent pas de prolonger son séjour à Paris. De retour à Troyes, il y passa l'année 1797, suivant assidûment à l'Hôtel-Dieu les visites de son père, et pratiquant sous ses yeux les grandes opérations de la chirurgie avec assez de succès pour que la Commission administrative crût pouvoir lui conférer le titre de *chirurgien-adjoint*. Les réceptions de docteur en médecine et en chirurgie, suspendues dans les écoles et les facultés depuis l'année 1792, n'étaient point encore rétablies à Paris ni dans aucune des anciennes facultés, excepté à l'École de médecine de Montpellier, où grâce à la faveur de Chaptal, ancien professeur de chimie dans cette école, et alors ministre de l'intérieur, des réceptions de docteur avaient lieu suivant le mode et les réglements arrêtés par les professeurs et sanctionnés par l'autorité ministérielle. M. Pigeotte prit la résolution de profiter de cette circonstance pour obtenir le titre de docteur. Aidé par des amis de sa famille qui voulurent bien lui faire les avances nécessaires, il se rendit à Montpellier, où il arriva dans les premiers jours de novembre 1797, au moment de la reprise des cours de médecine et de chirurgie. Il y passa toute l'année scolaire de 1797-1798, en suivant les cours de Dumas, de Fouquet, de Lordat (actuellement encore existant) professeurs qui jouissaient d'une célébrité méritée, et le 27 messidor an VII (août 1799), il obtint le grade de docteur en médecine, après avoir subi les épreuves nécessaires avec distinction, et soutenu sous la

présidence du professeur Dumas une thèse ayant pour titre : « De la femme considérée dans l'état de grossesse. »

Docteur en médecine, il vint reprendre à Troyes ses fonctions de chirurgien-adjoint à l'Hôtel-Dieu, et il commença à exercer la médecine et la chirurgie en ville. Comme c'était l'usage en ce temps-là, un des doyens de la profession fut chargé de le présenter chez les malades, et l'histoire de son début est trop curieuse pour que j'omette de la relater ici. — Je tiens les détails qui vont suivre, de sa bouche

A l'hôtel du Bougelot, rue de l'Hôtel-de-Ville (l'hôtel a disparu), on l'appela pour donner des soins à un homme qui, à la suite d'un coup sur la tête, présentait une plaie assez étendue du cuir chevelu. En présence du vieux médecin qui le chaperonnait, il examine attentivement, puis il tire de sa trousse les instruments propres à opérer une réunion immédiate de la plaie. Mais le doyen le prenant à part : « Comment malheureux, que vas-tu faire ? Voilà une plaie qui peut te faire vivre pendant quinze jours, et tu veux la guérir immédiatement ! Tu n'entends pas ton affaire, tu n'es qu'un gâte-métier ! »

En 1800, M. Pigeotte obtint du préfet du département de l'Aube l'autorisation, sanctionnée par le ministre de l'intérieur, de faire un cours d'accouchement pour l'instruction des sages-femmes. Ce cours avait été professé, avant la Révolution, par un membre de la communauté des chirurgiens de la ville de Troyes ; mais il était suspendu depuis plusieurs années. L'ouverture en eut lieu le 9 octobre, avec solennité, dans la salle des séances de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres. Cette Société, dont M. Pigeotte était membre, lui avait permis d'annoncer dans les journaux de la localité que le cours était ouvert sous ses auspices. — Le discours d'ouverture fut suivi d'une allocution du secrétaire de la Société, l'abbé Herluison, savant distingué et habile orateur. Herluison avait pris pour sujet : *De l'accouchement des esprits*,

et il n'avait pas manqué de rappeler que la mère de Socrate était sage-femme.

Le cours d'accouchement fut continué, pendant les trois années suivantes, avec assez de succès pour qu'une quinzaine de sujets aient pu acquérir une instruction suffisante.

L'une des élèves (Mme Tranchant), chargée du service de la maternité à l'Hôtel-Dieu, y a rempli ses fonctions à la satisfaction générale pendant plusieurs années, et sa mort a laissé de vifs regrets. M. Pigeotte renonça de bonne heure à la pratique des accouchements qui, disait-il, ne lui permettait pas d'être exact auprès de ses malades, et qui ôtait trop d'instants à ses travaux de cabinet. Sa réputation grandissait, et sa position s'améliorait de jour en jour. — Le 28 avril 1803, il épousa Mademoiselle Madeleine-Julie Patris, fille de M. Frobert Patris, avocat du barreau de Troyes, bâtonnier de l'ordre, jurisconsulte très-distingué et très-considéré, mais tellement désintéressé qu'il avait acquis plus de réputation que de richesse, et qu'il jouissait d'une aisance assez modeste. De ce mariage naquit une nombreuse famille dont les membres ont toujours été en possession d'une estime et d'une considération méritées.

Dans le cours de cette même année 1803, M. Pigeotte eut la douleur de perdre son père. Il eut le bonheur de conserver sa mère jusqu'en 1811.

On le voit successivement en 1804, 1805, 1806 et 1809, nommé médecin titulaire des hospices, membre du jury médical, médecin des épidémies, des prisons, etc. En qualité de médecin des épidémies, il eut à observer en 1807, à Moussey, une épidémie de pneumonie gangréneuse qui fit de très-grands ravages, et en 1811, à Brienne et Maraye-en-Othe, une épidémie de dyssenterie des plus meurtrières.

En 1808, il professa, à l'usage des officiers de santé,

un cours de médecine élémentaire, sous les auspices de la Société d'Agriculture. En même temps, le Dr Serqueil professait la matière médicale, et M. Gréau, ancien élève de l'Ecole polytechnique, mort il y a peu d'années, la chimie élémentaire. Le but était louable. Il s'agissait de fournir des médecins à des localités qui en étaient dépourvues, et de faire par ce moyen, au grand avantage de l'humanité, une guerre sérieuse aux médicastres et aux matrones dont l'ignorance met si souvent en péril la santé publique. Une vive opposition s'éleva dès le début contre ces cours. Un ancien procureur fiscal, dans une série de lettres peu remarquables par le style, mais non dépourvues de causticité, cribla d'épigrammes les honorables professeurs. Deux médecins vinrent se joindre à lui, et l'abbé Herluison, président de la Société d'Agriculture, dut intervenir. Il répondit aux sarcasmes par de solides raisons, et il publia une série de lettres remarquables par le fond et par la forme. — Les griefs mis en avant par les opposants contre les officiers de santé ne diffèrent pas de ceux qui ont été reproduits bien des fois depuis. Si, de nos jours, on peut dire que cette institution a fait son temps, en 1808 on pouvait la soutenir. D'ailleurs, il y aurait de l'injustice à oublier les services de bon nombre de ces praticiens dont quelques-uns ont conquis légitimement dans la confiance publique une place honorable. Il est nécessaire de se rappeler aussi que deux savants éminents de ce siècle, Bretonneau et Velpeau, ont débuté dans la carrière médicale avec le diplôme d'officier de santé. — Je ne veux pas m'étendre plus longtemps sur cet épisode. Je ne puis cependant résister au désir de faire la citation suivante : « On voit avec plaisir, dit M. Baudin, chirurgien, que M. Voithier (un de ses confrères), plaint sincèrement le malheureux sort des officiers de santé des campagnes qui, pour le dire en passant, est souvent plus heureux que celui de quelques médecins des villes. On aimerait mieux le voir s'apitoyer sur le sort des malades qui tombent entre

les mains de l'ignorant qui devient pour eux un poison dangereux. »

Dès 1812, le soleil jusque-là si brillant du premier Empire, commença à pâlir, et de sombres nuages apparurent à l'horizon. Les gigantesques campagnes d'Allemagne et de Russie, dont le résultat était si désastreux au point de vue politique, devaient amener à leur suite les plus affreux malheurs et tout un cortége des plus terribles maladies. Qui ne se rappelle les histoires lamentables de la funeste expédition de Russie, de la bataille de Leipzig et du siége de Mayence? Le typhus envahit les hôpitaux de la ville de Troyes dès le mois de décembre 1813. Il y eut un refoulement à l'intérieur des armées françaises poursuivies par les alliés. Les hôpitaux furent bientôt insuffisants. On se vit obligé de prendre comme succursales des maisons particulières, des églises même, notamment cet admirable monument qu'on appelle la collégiale de Saint-Urbain, dont les voûtes, accoutumées aux chants sacrés, retentirent des cris de douleur des blessés et des mourants. Une mortalité effroyable sévit. Les employés des hôpitaux à divers titres, médecins, chirurgiens, prêtres, sœurs hospitalières, infirmiers, comptèrent surtout un grand nombre de victimes. Au nombre de celles-ci figurent trois collègues de M. Pigeotte à l'Hôtel-Dieu : le Dr Serqueil, médecin, le Dr Debret et M. Pissier, maître en chirurgie, chirurgiens qui, tous trois, succombèrent dans les premiers mois de 1814. Ici je suis contraint de m'arrêter un instant pour raconter un acte d'héroïsme qui honore trop notre profession pour le passer sous silence. Le Dr Serqueil, de faible et débile constitution, de mauvaise santé habituelle, était à Paris au moment de l'invasion de l'épidémie. Sa famille et ses amis lui écrivirent de bien se garder de revenir en un pareil moment, afin d'éviter des dangers certains. Mais Serqueil répondit que son devoir était de se rendre à son poste et que rien ne le retiendrait. Il arriva à Troyes le 1er janvier 1814; il fut

atteint par le fléau le 8, et le 17 on célébrait ses funérailles!... Tout commentaire serait inutile. Comment se fait-il que ce nom héroïque ne se trouve pas inscrit sur les tables de marbre de l'Hôtel-Dieu dans la liste des bienfaiteurs? J'ai la ferme confiance qu'un jour cet oubli sera réparé.

Je voudrais taire un fait bien regrettable; mais l'histoire doit être vraie et impartiale. Au moment où M. Pigeotte demeurait seul chargé d'un service impossible après la mort de ses confrères, un médecin de la ville, fort bien posé dans la clientèle, fut invité par l'autorité militaire à venir soigner les malades. Il répondit qu'il ne s'en souciait pas, et qu'il ne tenait pas à soigner des malades dans les hôpitaux. Eh! bien, lui dit un officier, dans la pharmacie de l'Hôtel-Dieu, en présence de M. Pigeotte, si vous ne voulez pas de bon gré vous exécuter, demain j'enverrai à votre domicile quatre hommes et un caporal. A quoi le médecin récalcitrant répondit : *obedio libenter*. (Le médecin dont je parle est mort depuis très-longtemps.)

M. Pigeotte affronta impunément le typhus pendant six mois consécutifs. Il dût d'être épargné par la maladie, à l'atteinte qu'il avait subie en 1794 à Amiens. L'autorité militaire, reconnaissante des services rendus, lui délivra une commission de médecin ordinaire des armées françaises qu'il conserva jusqu'à la paix survenue l'année suivante. Plus tard, la médaille de Sainte-Hélène rappela le rôle qu'il avait joué dans ces mémorables circonstances.

C'est aussi en considération de ces services, sur la recommandation des autorités de la ville de Troyes, et pour remplir le vœu de tous ses concitoyens, que le 11 septembre 1814, le comte d'Artois (depuis le roi Charles X), lieutenant-général du royaume, le décora de sa main de la croix de chevalier de la Légion d'honneur. La cérémonie eut lieu dans la maison de Mme de Vismes, rue de Croncels, où le prince était descendu. En présence de toutes les autorités civiles et militaires, le comte d'Artois pro-

nonça ces mots en lui remettant la croix : « J'acquitte envers vous la dette de vos concitoyens. »

M. Pigeotte semblait arrivé à ce moment à son apogée ; la plupart des positions importantes lui avaient été confiées; les honneurs étaient venu le chercher, et sa clientèle était la première du département. Mais il lui restait encore une longue carrière à fournir. En 1816, les tribunaux le réclamèrent comme médecin-juré. Il garda ce poste jusqu'en 1846. Il serait impossible de mentionner les nombreux rapports de médecine légale qu'il a laissés. Il a été appelé à donner son avis dans un certain nombre d'affaires criminelles de la plus haute gravité; ses rapports dénotent un travail extrême, et une connaissance approdie des questions. Plus d'une fois, à la veille des sessions de la cour d'assises, sa famille le surprit travaillant dans son cabinet dès trois heures du matin. La rédaction des rapports ne laisse rien à désirer, mais comme il faut être juste envers tous, je suis obligé de dire que leur exposition et leur développement par la parole n'avaient peut-être pas toute la netteté et toute la précision désirables. D'ailleurs, le sujet était tellement travaillé, que le léger défaut dans la forme que je signale, passait sonvent inaperçu. — Un grand mérite de M. Pigeotte, comme médecin légiste, c'est qu'il savait rester dans le doute quand les faits n'emportaient pas une démonstration suffisante; ce mérite avait un revers, les conclusions manquaient quelquefois d'une précision suffisante.

En 1816, un Comité de médecins formé sous les auspices de la Faculté de Paris, avait nommé M. Pigeotte son correspondant. Le 5 avril 1827, l'Académie royale de médecine le nommait aussi membre correspondant. Enfin en 1830, il fit partie d'un Conseil d'hygiène institué par M. Payn, maire de Troyes.

L'année 1832 approchait; la ville de Troyes, qui dix-sept ans auparavant avait tant souffert du typhus, voyait avec terreur s'approcher de ses murs un autre fléau non

moins redoutable, le choléra. C'est au mois de mars qu'il fit son apparition, et il sévit jusqu'à la fin de juillet. Le corps médical de Troyes, tout entier, ne cessa de prodiguer les meilleurs soins aux malheureux cholériques. A leur tête, on vit M. Pigeotte se donner à tous, à l'hôpital et en ville. Malgré la fatigue inséparable des exigences d'un pareil moment, il trouva encore le temps de prendre des notes et de rédiger des conseils hygiéniques. Malheureusement il n'a point résumé ses observations, et ses travaux, sous ce rapport, n'ont que la valeur restreinte d'une statistique locale. Plus tard, lors de la seconde apparition du choléra, en 1849, alors qu'il était âgé de près de 75 ans, je l'ai vu passer quatre heures à l'hôpital, chaque jour, pendant toute la durée de l'épidémie.

En 1845, Mme Pigeotte vint à mourir, et le noble vieillard demeuré seul, commit un de ces actes de bon sens bien dignes de servir d'exemple, et qui fait de sa carrière un tout complet où l'on ne sait ce qu'on doit le plus admirer du talent, du dévouement, de l'honorabilité, du bon sens et de l'esprit de conduite. Plusieurs jeunes médecins distingués qui avaient l'intention de s'établir à Troyes, ne vinrent que vers 1840. Le vieux médecin n'était donc encore abandonné par personne; à peine commençait-il à lui manquer cette clientèle mobile qui n'appartient à personne parce qu'elle est à tout le monde. Il ne voulut pas attendre qu'on le remerciât, et encore plein de force et dans la plénitude des facultés de son intelligence, désireux d'ailleurs d'un repos légitimement gagné, il remercia spontanément ses clients les plus attachés, ne conservant que quelques services publics. Il put donc goûter cet *otium cum dignitate*, si enviable, qu'il n'est pas donné à tous les médecins de connaître. Les loisirs qu'il se fit volontairement étaient d'ailleurs faciles à occuper pour lui. Attaché toute sa vie à la culture des lettres, il possédait à un haut degré la connaissance de presque tous les classiques, et sa mémoire sûre et fidèle lui fournissait à propos

des citations précises toujours bien appliquées et débitées sans pédanterie. Il pensait des Lettres ce qu'en dit Cicéron (Discours *pro Archia poeta*) dans cette admirable phrase que tout le monde connaît : « ..... *At hæc studia adolescentiam alunt, senectutem oblectant, secundas res ornant, adversis perfugium et solatium præbent, delectant domi, non impediunt foris, pernoctant nobiscum, peregrinantur, rusticantur.* »

En 1852, deux fois M. Pigeotte donna sa démission du titre et des fonctions de médecin des hospices. Cette démission ne fut point acceptée, mais on lui confia un service moins pénible, celui des vieillards et des orphelins de l'hospice Saint-Nicolas. En 1857, il abandonna le service des prisons, et il reçut en échange le titre de médecin honoraire. Enfin, en 1863, retraite définitive. L'administration des hospices, dans une lettre où ses services sont appréciés à leur valeur, et dans les termes les plus honorables, lui conféra le titre de médecin honoraire.

Un des traits saillants de la vie de notre vénéré confrère, c'est qu'il demeura toute sa vie médecin, s'intéressant jusqu'à la fin, alors même qu'il ne pratiquait plus, aux progrès d'une science et d'un art qu'il aimait passionnément. Aussi en 1857, lors de la constitution d'une association médicale dans l'Aube, fut-il nommé par acclamation président d'honneur. Quelques années après, en 1861, il reçut le même titre de la société médicale de l'Aube. Plusieurs fois il nous fit l'honneur d'assister à nos séances générales, et quand, par les progrès de l'âge, il fut contraint à se tenir confiné chez lui, l'association ne manqua jamais, à l'issue de ses séances, de lui porter ses respectueux hommages par l'intermédiaire de M. le docteur Paul Carteron, son président, et de quelques-uns de ses membres. En 1864, un congrès scientifique se tint à Troyes, M. Pigeotte fut nommé vice-président de la section des

sciences médicales, sur son refus d'accepter la présidence qui fut donnée au regrettable Dr Roux, de Marseille.

II

M. Pigeotte a laissé une énorme quantité de rapports sur des questions de médecine légale, sur les services hospitaliers, les épidémies et l'hygiène. Ces rapports ont, en général, perdu tout intérêt d'actualité, et il serait sans utilité d'en donner une analyse quelconque. L'occasion se présentant, on pourrait y trouver des documents précieux et presque toujours des modèles. — De plus, il a publié, à diverses époques, soit dans les journaux de médecine de son temps, soit dans les bulletins de la Société Académique, un certain nombre de mémoires qui se font remarquer surtout par des vues pratiques. Le procédé analytique domine dans ces travaux, c'est de l'observation patiente, minutieuse, exacte. M. Pigeotte avait, à un haut degré, l'esprit d'analyse. Il savait synthétiser au besoin, mais il excellait surtout dans la disposition méthodique des éléments d'une question.

De 1801 à 1804, on trouve dans les journaux plusieurs articles de lui sur les avantages de la vaccine. Il avait assisté à l'éclosion de cette magnifique découverte, qu'il fallut tout d'abord défendre contre des préjugés aussi nombreux dans une question neuve, que si elle avait traversé les siècles. Ses efforts n'ont donc pas peu contribué à l'extension de la vaccine dans le département de l'Aube. En même temps, à Paris, Husson, dans un rapport célèbre qui est resté, réfutait les erreurs, donnait des relevés statistiques encourageants, et contribuait pour sa part à doter notre pays du bienfait de la préservation variolique.

En 1814, M. Pigeotte rédigea une instruction relative au traitement des maladies qui régnaient dans les pays situés sur la ligne de passage des armées françaises et des troupes alliées ; elle fut imprimée par ordre du préfet. Dans cette pièce, M. Pigeotte, après avoir décrit soigneusement les signes au moyen desquels ont peut reconnaître que des individus sont menacés, indique les moyens préventifs, précautions hygiéniques, antiphlogistiques, toniques, pilules camphrées, émétique. — Poursuivant son étude symptomatologique, il passe à une seconde période qui, chez le plus grand nombre de sujets, est inflammatoire, et alors il y a lieu de recourir aux saignées dérivatives. Il blâme l'usage des purgatifs, surtout des purgatifs violents ; il n'admet guère que des laxatifs après la terminaison de la maladie, et dans le cours de la convalescence. Il interdit l'usage du vin même mêlé d'eau, quand l'élément inflammatoire n'a pas complètement disparu, ou qu'on peut en craindre le retour. Dans une troisième période, qui commence ordinairement le cinquième ou le sixième jour, mais qui s'annonce quelquefois dès le troisième, le délire survient, des épistaxis apparaissent, la langue se sèche, il y a de la dysphagie, des hoquets, des sueurs, le pouls est petit et faible. On voit souvent, sur diverses parties du corps, des taches roses pourprées ou violettes, plus ou moins larges. Cette période dure jusqu'au quatorzième jour environ. Quelquefois elle se prolonge davantage, et le malade peut entrer en convalescence. Les vésicatoires, les sinapismes, l'eau froide sur la tête, le camphre surtout, à la dose de cinq à six décigrammes, sont recommandés particulièrement. L'alimentation doit avoir lieu au moyen de bouillon donné d'assez bonne heure. Une remarque assez importante, c'est que pas plus en 1814 qu'en 1808 et 1809, le quinquina et le vin n'ont produit de bons effets, excepté pendant la convalescence. Les complications du côté de la poitrine doivent être traitées par les moyens appropriés en temps ordinaire. La

diarrhée est l'un des accidents les plus dangereux. M. Pigeotte conseille d'y opposer le diascordium, le quinquina, la décoction blanche, etc. Il signale le danger des parotides.

Cette instruction, qui fut adressée à tout le département, dans où moment où beaucoup de localités manquaient de médecins, et où nombre d'autres n'étaient pourvues que d'officiers de santé peu instruits, rendit de grands services. Elle était rédigée comme tout ce qu'a écrit M. Pigeotte, en un style clair, et les conseils qu'elle renfermait étaient accessibles à toutes les intelligences. — Si j'en ai présenté une analyse détaillée, c'est que la symptomatologie de l'épidémie de typhus de 1814, offre un réel intérêt pour les médecins, et qu'on peut y reconnaître une grande analogie avec la maladie décrite par Hildenbrand.

En 1828 parut, dans la Revue médicale, un long et intéressant mémoire sur une épidémie de *pneumonie gangréneuse*, observée à Moussey en 1806 et 1807. On est frappé, à la lecture de ce mémoire, du talent d'observation et de la solide instruction de l'auteur. La pneumonie gangréneuse n'est pas commune, surtout sous forme épidémique. Déjà on trouve des données sur cette maladie dans Huxham, Columbier, J.-P. Frank, Stolt, Lepecq de la Clôture; Pinel, Renaudin, G. Roux, Martinet, et enfin Laennec qui a tout décrit ou au moins tout esquissé en ce qui concerne les affections de poitrine. Mais il faut bien convenir que les études faites antérieurement, ne sont pas exemptes d'une certaine confusion manifestée par la nomenclature : pneumonies pestillentielle, maligne, ataxique, nerveuse, typhoïde, putride, bilieuse, adynamique, etc. M. Pigeotte a-t-il complètement su se garder de cet inconvénient? En lisant les six observations de son mémoire, j'ai cru pouvoir conclure que la seconde et la quatrième constituaient des cas de pneumonie terminés promptement par la mort, sans gangrène démontrée, et que la

cinquième décrivait bien des pustules purulentes dans la plèvre, mais ne montrait dans le poumon pas d'autre lésion que l'hépatisation caractéristique de certain degré de la pneumonie. Ce mémoire n'en offre pas moins un très-vif intérêt par la notation qu'on y trouve de véritables cas de pneumonie gangréneuse, et par la certitude que l'on acquiert de la gravité de l'épidémie dont la durée fut d'environ trois mois, de janvier à mars, par l'observation exacte des conditions atmosphériques, au milieu desquelles elle survint, par la grande quantité des sujets atteints (un quinzième de la population sur une surface de six lieues carrées), et enfin par une effrayante mortalité. L'épidémie retentit jusque dans les salles de l'Hôtel-Dieu de Troyes, où elle fit quelques victimes.

1831. — Rapport fait à la Société Académique sur le déplacement du cabinet d'histoire naturelle, suivi de notes pour servir à l'éloge du Dr Serqueil, dont j'ai dit plus haut la conduite héroïque. Cet éloge si mérité n'a jamais été entrepris, et l'on doit le regretter d'autant plus qu'il est devenu impossible, par cause d'insuffisance de renseignements connus seulement des contemporains. Mais qu'est-il besoin d'éloge ? Le fait vaut tout un discours.

1833 et années suivantes. — Divers rapports au conseil d'hygiène, sur des questions importantes, sur les accidents auxquels sont exposés les ouvriers employés dans les filatures de laine et de coton, avec sept observations de mutilations ayant entraîné la mort, et une foule d'autres de gravité moindre. M. Pigeotte s'occupe des causes multiples d'accidents, et il indique les précautions à prendre pour les prévenir. Il est impossible d'analyser en entier ce rapport, que l'on peut trouver dans les annales d'hygiène. — Autre rapport sur la nécessité de l'établissement d'un dispensaire pour les filles publiques, accompagné d'un plan qui, depuis, a été exécuté en partie. La nécessité d'un dispensaire est basée sur de longues considérations appuyées par des chiffres, et l'intervention de M. Pigeotte a

eu le plus heureux résultat. Depuis nombre d'années, la ville de Troyes est en possession d'un refuge qui a diminué beaucoup la fréquence et la gravité d'une terrible maladie. Au moment où j'écris ces lignes, la Commission administrative des Hospices a pris l'initiative d'une reconstruction intelligente, qui remplira les vœux de M. Pigeotte et du conseil de santé des Hospices.

Il m'est impossible de noter tous les rapports importants dus à la plume de M. Pigeotte. Je trouve encore, — un rapport sur les inondations produites par les eaux de la Vienne, — un autre sur l'imminence de l'invasion du choléra, — un troisième sur la translation du cimetière de Piney.

A dater de 1834, M. Pigeotte quitta le conseil d'hygiène à la suite d'un dissentiment grave survenu entre le Préfet et quelques membres. Il montra, dans cette circonstance, une fermeté et un souci de sa dignité auxquels le Préfet lui-même, bien que prévenu, fut obligé de rendre justice.

On ne trouve plus de lui ensuite que quelques rapports sur des épidémies : — épidémie de pneumonie adynamique à Maraye, en 1810; — épidémie dysentérique très-meurtrière à Brienne, 1811; — épidémie de catarrhe pulmonaire épidémique à Vauchassis, 1815; — fièvre typhoïde à Semoine, 1832; — à Isle-sous-Ramerupt, en 1842; dans cette épidémie, la maladie fut terrible, et M. Pigeotte y nota des exemples de contagion non douteuse *pour lui*. Je fais cette réserve, parce que la contagiosité de la fièvre typhoïde n'est pas admise par un grand nombre de médecins, et que je suis de l'avis qu'elle n'est pas suffisamment établie. — La plupart de ces rapports ont été publiés dans les journaux du temps.

M. Pigeotte a laissé plusieurs observations inédites, trois entre autres dont on peut regretter la non-publication. — La première a pour titre : opération de taille latérale pratiquée avec succès après la lithotritie qui avait échoué. —

Une des particularités de cette opération est que l'extraction du calcul eut lieu en plusieurs temps, à quelques jours d'intervalle, ce qui n'est point selon la pratique ordinaire. Larrey n'aime pas les opérations faites de cette manière. Mais M. Pigeotte avait été déterminé à prendre ce parti par une hémorrhagie grave qui mettait les jours du malade en danger. — Le résultat fut heureux. Dupuytren agit de la même manière dans un cas; il est vrai que les suites furent funestes.

La seconde observation est relative à un cas de hernie sous-pubienne; symptômes d'étranglement, mort. — L'intérêt s'attache ici à l'autopsie qui fit voir un beau cas de hernie par le trou ovalaire. Cette observation, comme la précédente et comme la suivante, a été présentée à l'Académie royale de Médecine. Elle a été l'objet particulièrement de l'attention de Larrey dont l'avis est que le fait n'est pas nouveau, qu'il a été indiqué depuis longtemps mais qu'il n'en est pas moins utile à conserver.

La troisième observation a pour titre : Cas d'amputation de la cuisse affectée de gangrène, à la suite de morsures de cheval. Il y avait eu presque absence d'hémorrhagie après l'accident. Cette particularité a été expliquée par la dissection du membre enlevé qui a fait voir une rétraction complète de l'artère et de la veine poplitées, et la présence d'un caillot obturateur.

On s'étonnera peut-être de me voir donner un si grand développement à l'exposition d'observations inédites. L'explication qui va suivre fera comprendre facilement pourquoi je ne les ai pas passées sous silence. M. Pigeotte avait envoyé ces documents à l'Académie; une commission fut nommée pour les examiner. Parmi les commissaires se trouvaient Baudelocque et Larrey : la Commission était hostile; elle avait choisi pour rapporteur le moins compétent, Baudelocque, accoucheur, peu favorable en outre aux communications venant de la province. Larrey adressa à l'auteur, sous une forme bienveillante, des critiques dont

quelques-unes ne manquaient pas de justesse; mais il loua sans réserve la troisième observation, la moins remarquable, assurément, parce qu'elle énonçait des faits *en accord avec ses propres travaux*, et avec ce qu'il avait observé en Egypte. Malgré la bienveillance de Larrey, M. Pigeotte fut justement blessé. Il ne demandait pas mieux que de faire les corrections indiquées par les hommes éminents qu'il avait pris pour juges; mais la forme lui déplut, et malgré les encouragements de Larrey, il retira son travail. En ce temps-là, la province comptait pour peu aux yeux de la Faculté et de l'Académie. Notre temps est-il bien différent? C'est ce qu'il ne m'appartient pas de rechercher.

III

Ce que j'ai dit jusqu'à présent de la vie et des travaux de M. Pigeotte a montré surtout le médecin, mais n'a fait connaître qu'imparfaitement l'homme. Il me reste donc à essayer d'esquisser son portrait.

M. Pigeotte était d'une taille au-dessus de la moyenne. Dans le dernier tiers de sa vie, il avait acquis un certain embonpoint. Ses traits, d'une grande régularité, avaient au premier abord une expression de sévérité que tempérait bientôt un sourire des plus gracieux. Il était fort spirituel, un peu caustique même; mais l'exquise politesse que l'on remarquait dans ses manières, modifiait bien vite une première impression, et mettait en fuite la gêne que ceux qui ne le connaissaient pas ressentaient d'abord en sa présence. Il avait d'ailleurs une nature très-bienveillante; jamais il ne s'occupait en mal de personne, et quand devant lui la conversation s'égarait en médisances, il témoignait par son silence et par son attitude le déplai-

sir qu'il ressentait. Homme du monde, il tenait une place distinguée dans les salons de son temps, que ses nombreuses occupations ne lui permettaient pourtant de fréquenter qu'à de rares intervalles.

Membre du jury médical, il eut les relations les plus intimes avec Béclard et Orfila. Lors des visites de ces illustres maîtres, il donnait quelques soirées charmantes auxquelles il invitait plusieurs de ses confrères, des amis, des personnes notables de la ville, et plus d'une fois, dans son salon, Orfila fit entendre sa magnifique voix. Il contribua pendant plus d'un quart de siècle à la nomination de presque tous les officiers de santé et des sages-femmes, qui exercèrent la médecine dans le département. Un grand nombre d'élèves ont été placés à l'Hôtel-Dieu sous sa direction. Il portait un vif intérêt à ceux d'entre eux qui faisaient preuve d'exactitude et de travail; mais il était sévère, dur même pour les jeunes gens qui perdaient leur temps, et qui ne remplissaient pas les devoirs de leur position. On peut supposer que l'un de ces derniers a eu quelques motifs de s'en souvenir, en envoyant en 1866, dans un des principaux journaux de médecine, à l'adresse d'un vieillard de 90 ans, une injure, — *telum imbelle sine ictu*, — que M. Pigeotte n'a point connue, et contre laquelle l'association des médecins de l'Aube tout entière a énergiquement protesté. — Son exactitude était devenue proverbiale, et l'on pourrait dire gênante dans une localité où cette qualité n'est pas commune. A l'Hôtel-Dieu, on le voyait arriver régulièrement vers huit heures du matin, faisant la visite la plus consciencieuse, prenant de nombreuses notes, et déployant pour le soin de ses malades la plus grande intelligence médicale et une activité sans égale. Aussi, avait-il dans les maladies graves de très-beaux succès. Chirurgien des plus distingués, il avait de bonne heure renoncé à la pratique chirurgicale, par un motif d'amour-propre. Dans le premier quart de ce siècle, la chirurgie était encore considérée comme la servante de la

médecine, *medicinæ ancella*. Il n'y avait pas si longtemps, d'ailleurs, que les chirurgiens avaient cessé de tenir boutique de barbier, et l'on sait que le grand Boyer, pendant ses études, faisait la barbe chez un frater près l'Hôtel-Dieu de Paris. Or, un des compétiteurs de M. Pigeotte affectait de le traiter de chirurgien. La susceptibilité de notre confrère fut mise en jeu ; il ne put supporter ces sarcasmes, et pour s'élever au niveau du malheureux antagoniste, il abandonna, au grand détriment des malades et de sa fortune personnelle, la pratique d'un art qui eût pu lui apporter gloire, honneur et richesse.

Il avait une sûreté de main extraordinaire. Je l'ai vu, à l'âge de 84 ans, opérer un cancer du sein, d'un petit volume, il est vrai, avec une incroyable habileté. Vers l'âge de 90 ans, il me dit plusieurs fois, en me montrant sa main inébranlable : Si mes yeux n'étaient pas affaiblis, je ferais bien encore une opération de cataracte ! On pouvait trouver chez d'autres une élocution plus facile, mais personne ne rédigeait mieux que lui un rapport, personne n'apportait plus de soin au fond et à la forme. Son style était clair, précis, extrêmement châtié et non dépourvu d'élégance. J'ai dit déjà qu'il possédait une réelle instruction littéraire qu'il avait acquise presque sans maîtres, ses études humanitaires ayant été interrompues par la Révolution.

Dans les derniers temps de sa vie, son esprit se nourrissait d'aliments de haut goût : Bossuet, Bourdaloue, saint Augustin, et les bons classiques français étaient ses livres de préférence. Dans l'intimité, il était d'une gaieté communicative, et il charmait les réunions qu'il honorait de sa présence par le récit d'une foule d'anecdotes, souvenirs de sa jeunesse, et par des chansons variées dont il possédait un vaste répertoire. C'était un spectacle attendrissant de le voir, dans son extrême vieillesse, sembler jeune au milieu des graves jeunes gens de ce temps-ci. Il avait présent à l'esprit le souvenir de toutes les scènes de la Révolution

dont il avait été témoin : l'exil du Parlement à Troyes, en 1787, et son assistance à une distribution des prix du Collége de l'Oratoire; l'arrestation de la comtesse de Lamothe-Valois, le meurtre de M. Huez, maire de Troyes, etc., etc. Pour avoir pu apprécier le charme de sa conversation, il faudrait l'avoir entendu ; il faudrait l'avoir vu entouré de sa belle et nombreuse famille composée de vingt-quatre enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ! Il était en possession d'une estime et d'une considération exceptionnelle dues à ses qualités si appréciées, à sa modestie et à son désintéressement qui ne s'est jamais démenti. Il me disait souvent : Certains médecins de mon temps visaient à l'argent, pour moi je visais à la considération, et je l'ai obtenue, ayant pu réserver pour mes vieux jours, non la fortune, mais l'indépendance. Il s'était souvenu de ce canon d'Ambroise Paré :

Celuy qui pour avoir et non pour sçavoir
Se fait chirurgien, manquera de pouvoir.

D'une sobriété exemplaire, constamment adonné au travail, il ne prenait que rarement part aux jeux et aux récréations, et quand cela arrivait, il réservait toujours une partie de sa soirée à ses études et au soin de ses affaires.

La ville était fière à bon droit de ce beau vieillard d'une tenue irréprochable, à l'abord gracieux. On espérait qu'il irait comme Fontenelle, jusqu'à la centaine (1). Quand il est mort, le 4 juin 1868, il n'avait plus que six ans à faire ! Atteint du typhus en 1794, jamais il n'avait été malade depuis ce moment, et malgré quelques infirmités inhérentes à la vieillesse, il jouissait d'une santé telle, que bien des fois il cherchait en vain par quel côté il pourrait être menacé. Depuis longtemps, attaché aux pratiques de

(1) On sait que Fontenelle est mort à cent ans moins trois mois.

la foi chrétienne à laquelle il était revenu, doué d'un esprit vraiment philosophique, et plein de tolérance pour ceux qui ne partageaient ni ses croyances ni ses pratiques, il attendait avec résignation l'heure du départ. On peut dire qu'il demeura étranger aux luttes ardentes que le XIXe siècle voit se livrer sur le terrain des doctrines. Il fut simplement catholique, humble et soumis comme l'un de ces petits à qui l'Evangile dit qu'il faut ressembler pour entrer dans le royaume des cieux. Pour lui, la mort, comme dit le bon fabuliste qu'il savait par cœur, fut le *soir d'un beau jour*. Il mourut en médecin, observant les indices avant-coureurs des derniers moments, les décrivant, et annonçant les progrès de l'agonie qui fut courte et douce. Notre corporation médicale a senti profondément la perte cruelle qu'elle faisait, et elle a manifesté d'unanimes regrets. Pour moi, je ne puis dire tout ce que j'ai dû à sa bienveillance, et quelle constante et touchante affection il a manifestée pour moi et pour tous les miens. Au début de ma pratique, il m'avait aplani quelques difficultés, et il s'était montré en toute circonstance plus encore un père qu'un ami. Selon son expresse volonté, aucun discours n'a dû être prononcé à ses obsèques. — Nul plus que lui, par ses vertus, par son constant attachement au devoir, n'a mérité l'application de ces belles paroles du Psalmiste, que je voudrais voir inscrites sur sa tombe :

IN MEMORIA ÆTERNA ERIT JUSTUS.

M. LE Dr A.-F. SAUSSIER

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Lue dans la séance de la Société médicale de l'Aube, le 3 Septembre 1868,

Par le Dr A. VAUTHIER, Président.

Messieurs,

Amand-Félix Saussier est né le 27 octobre 1813, à Lailly, petite ville du département de l'Yonne. Il était petit-fils d'un praticien de Chailley (Yonne), M. Moreau, et neveu d'un autre médecin du même nom, habitant à Cerisiers, dont les deux fils ont embrassé la profession paternelle et exercent l'un à Paris, l'autre à Sens. Je n'ai rien pu connaître sur ses premières années. J'ai appris seulement qu'il entra comme élève au Collége de Sens, et que là il se distingua par une aptitude particulière aux études classiques, et par un travail et une exactitude qui lui amenèrent de brillants succès à la fin de chaque année. Doué d'un esprit observateur, d'un jugement sain, il fut naturellement porté vers l'étude des sciences médicales, et après quelques années préliminaires, il fut reçu interne des hôpitaux de Paris, par concours, en 1837. Dans ce poste glorieux, investi d'un titre dont sont fiers pendant toute leur vie ceux qui ont pu l'obtenir par un travail

opiniâtre et dans une lutte sérieuse, il se livra à un travail assidu sous les auspices et la direction des maîtres les plus distingués : Sanson, Bouilland, Roux, Ferrus, Leuret, Husson, Legroux et Lenoir. La réputation de Sanson brillait alors d'un vif éclat; Bouillaud enrichissait la science des vues les plus pratiques, les plus ingénieuses et les plus hardies. Quant aux autres, ils se faisaient remarquer par des mérites divers très-appréciés en médecine et en chirurgie. Sous la direction de ces habiles maîtres, Saussier fit de rapides progrès. C'est pendant le cours de ces belles et fécondes années de l'internat qu'il recueillit les matériaux d'un vaste travail rempli de documents précieux, et qui, jusqu'à présent, est demeuré la meilleure monographie sur le pneumothorax. Reçu docteur en 1841, il vint s'établir à Troyes où l'appelaient de nombreuses relations de famille. Là, son savoir, son zèle et son exactitude, son tact en médecine et son habileté en chirurgie, le puissant appui de parents et d'amis dévoués, le conduisirent à un succès très-prompt qui le fit classer bientôt parmi les médecins les plus occupés de la ville et du département. En 1859, l'Association des médecins de l'Aube le nomma son vice-président. En 1863, il fut placé par le suffrage de ses confrères à la tête de la Société médicale de l'Aube. Pendant le cours de l'année de sa présidence, il fit les plus louables efforts pour donner quelque impulsion aux travaux de ses confrères, efforts stériles qui amenèrent chez lui un certain découragement. La Société était peu nombreuse et de date récente encore. Dans ces dernières années nous l'avons vu moins assidu à nos séances, mais il continuait à nous appartenir cependant.

Saussier, arrivé par son travail à une position de fortune brillante, et au faîte de la clientèle enviable, pouvait déjà entrevoir le moment où il jouirait au sein d'un repos légitimement gagné, des loisirs que lui avait préparés un bon emploi de sa vie médicale, mais les fatigues l'avaient usé avant le temps, un coup de foudre vint fondre sur lui, et

en moins de six semaines tout fut fini. Il mourut à 55 ans, le 18 juin 1868, après une pratique de vingt-huit ans, et au moment où sa réputation prenait un nouvel essor.

Vous avez tous, Messieurs, mêlé vos regrets à ceux de la population troyenne. Combien triste était ce convoi funèbre précédé quinze jours auparavant de celui du vénérable Dr Pigeotte! Déjà le 14 février nous avions rendu les derniers devoirs à l'excellent Dr Rogès. Quelle année désastreuse pour notre corps médical, et combien il est navrant pour celui que vous avez bien voulu nommer votre Président, d'avoir à vous présenter en quelques mois trois notices nécrologiques! L'an dernier nous perdions notre bien regretté Vice-Président, le Dr Bertrand; cette année, il m'est échu trois fois la douloureuse obligation de vous convoquer à de nouvelles cérémonies funèbres! Espérons, mes chers confrères, que le nouveau Président que vous allez nommer ne verra pas se renouveler de si douloureuses épreuves!

Saussier a laissé comme travaux une excellente thèse sur le pneumothorax, basée sur le dépouillement de 147 observations dont 12 lui sont personnelles. Dans ce travail, après avoir établi la grande valeur des recherches de ses prédécesseurs, Morgagni, Itard, et surtout Laennec, qui a porté tout d'un coup à une si haute perfection son admirable découverte qu'il n'a guère laissé qu'à glaner aux observateurs qui ont suivi, il examine, avec le flambeau d'une critique judicieusement sagace, les divers aspects de son sujet. Il établit un grand nombre de divisions, trop peut-être, selon la remarque de Valleix. La partie la plus remarquable de la thèse, est certainement celle qui traite de l'étiologie et de l'anatomie pathologique. Personne n'a mieux exposé le mode de production du pneumothorax dans les diverses maladies dont il n'est le plus souvent qu'un symptôme. Mais quand Saussier admet des pneumothorax sans perforation pulmonaire, un certain doute vient à l'esprit, et l'on se demande avec Valleix si,

dans ces cas de difficile recherche, la perforation n'a point échappé aux investigations de l'observateur. Ce n'est point ici le lieu de présenter une analyse complète et une critique de cette excellente thèse, dont on doit recommander la lecture à tous ceux qui aiment les travaux sérieux. Je me borne à ces quelques appréciations sur lesquelles, d'ailleurs, on peut n'être pas de mon avis.

Dans le cours de ses études, Saussier a publié un relevé statistique des cas de pleuro-pneumonie et de rhumatisme articulaire observés à l'Hôtel-Dieu de Paris en 1839, dans les services de Petit et de Husson. Ce mémoire n'est pas susceptible d'analyse. Il contient des matériaux intéressants.

A Troyes, on trouve de lui, dans les bulletins de la Société médicale, plusieurs observations, — de ligature des artères radicale et cubitale, — de monstruosités, — de dystocie par volume excessif des épaules, — de polype squirheux du nez, etc. Il a laissé un mémoire sur les déviations utérines où l'on trouve un grand nombre de divisions dont quelques-unes sont trop artificielles pour ne pas être plutôt théoriques que pratiques. Quelques-unes de ses conclusions sont attaquables; il en est une surtout que ne confirme en rien l'observation des femmes qui sont plus spécialement sous la surveillance de la police. Néanmoins, le mémoire renferme un certain nombre de données utiles.

Saussier avait recueilli dans le cours de sa pratique un grand nombre de matériaux importants que sa mort prématurée l'a empêché de classer et de rédiger d'une manière définitive : son travail de valeur, c'est sa thèse, et ce travail restera dans la science.

M. LE Dr N.-I. PATIN

NOTICE BIOGRAPHIQUE

PAR LE Dr A. VAUTHIER (1).

M. le Dr Patin (Noël-Innocent), après avoir exercé la médecine pendant quelque temps à Chaumont (Haute-Marne), vint se fixer à Troyes vers 1826. Il avait fait d'excellentes études classiques, et plus tard, dans le cours de ses études médicales, il avait acquis des connaissances qui lui réservaient un avenir brillant; aussi, le succès ne lui manqua pas. Doué d'une facilité d'élocution prodigieuse, il se fit connaître d'abord par un cours d'hygiène populaire qu'il professa à l'hôtel-de-ville de Troyes. Un remarquable talent de parole, un savoir réel et la nouveauté dans notre pays d'un cours public où étaient émises les idées les plus libérales dans un moment où celles-ci inspiraient une vive répulsion à un gouvernement qui devait peu de temps après se perdre corps et biens pour avoir voulu leur barrer le chemin, attirèrent au jeune professeur de nombreux auditeurs. Bientôt les ministres honnêtes, mais aveugles du malheureux roi Charles X, s'inquiétant des succès obtenus par M. Patin, dans une des bonnes villes du royaume, firent suspendre les leçons qui ne furent reprises qu'après la Révolution de Juillet, en 1832.

(1) Cette notice n'a pu être lue à la Société médicale, la mort de M. Patin n'ayant été connue qu'après la séance générale.

Le 18 avril 1828, la Société Académique de l'Aube le nommait membre résidant. Il garda ce titre jusqu'en 1855, époque à laquelle il quitta Troyes, et il devint membre honoraire de cette Société qu'il avait présidée plusieurs fois. De concert avec MM. Leymerie et Des Etangs, l'un géologue et l'autre botaniste de grand mérite, il procéda, vers 1830, à la reconstitution d'un musée, les collections qui existaient sous le premier Empire et qui avaient été l'objet de l'attention dévouée de M. le Dr Pigeotte et du Dr Serqueil, ayant été dispersées pendant les invasions de 1814 et 1815. Le premier, il classa dans un ordre convenable les échantillons peu nombreux encore de zoologie. Il s'occupa activement de l'enseignement dans le département de l'Aube, et il fut nommé à diverses reprises Président de la Société pour la propagation de l'enseignement mutuel. Vers 1838 et 1839, il professa au musée un cours d'anatomie élémentaire et de zoologie dont la génération à laquelle j'appartiens n'a point perdu le souvenir. Ces leçons furent suivies avec le plus grand empressement, et elles déterminèrent chez plusieurs des élèves de l'ancien collége de Troyes, dont M. Patin fut longtemps médecin, la résolution d'embrasser la carrière médicale.

Un Conseil d'hygiène avait été établi par M. Payn, maire de Troyes, au mois de septembre 1830. M. Patin fit, en 1834, près M. Combe-Siéyès, préfet de l'Aube, les instances nécessaires pour que ce Conseil, tout local, fût transformé en Conseil d'hygiène du département. Sous sa direction et par son impulsion, des questions importantes furent étudiées, et, en 1835, parurent deux fascicules qui contiennent des renseignements importants sur la statistique, sur le mouvement de la population, etc., de Troyes et de quelques communes environnantes. Ces fascicules sont remplis presque exclusivement de travaux fournis par M. Patin, et l'on peut regretter à bon droit

que les publications du Conseil d'hygiène n'aient point été continuées.

Dans les deux épidémies de choléra de 1832 et 1849, en ville, et au Conseil qu'il présida pendant plus de vingt ans, M. Patin se fit remarquer par un dévouement de tous les instants, et par la sollicitude qu'il apporta à la rédaction des prescriptions hygiéniques nécessaires dans une cité où, bien plus qu'aujourd'hui, l'on rencontrait de nombreux foyers d'insalubrité. Occupant l'une des premières positions dans la clientèle, et jouissant d'une considération méritée, il était arrivé à ce moment de l'existence où le médecin peut jouir du fruit de ses travaux et espérer, pour un avenir prochain, un repos relatif.

Mais le grain de sable dont parle Pascal vint apporter la douleur dans la maison de notre malheureux confrère, qu'une longue et cruelle maladie cloua sur son lit pendant plus d'une année. En proie aux plus vives angoisses, il ne cessa pourtant point de se livrer à ses chers travaux. Il entreprit et termina une traduction de Galien, demeurée malheureusement inédite. Aussi, quand la santé lui revint, se trouva-t-il prêt pour remplir à l'Ecole secondaire de médecine de Rouen, le poste de professeur d'anatomie et de physiologie que lui avait réservé la sollicitude affectueuse de généreux amis. Après quelques années passées à Rouen, il fut désigné pour faire partie du corps enseignant de l'Ecole de médecine d'Alger, dont il devint le directeur. Là, il obtint du Gouvernement l'autorisation de faire subir les examens du doctorat à une jeune femme. Ses motifs étaient ceux-ci : les mœurs arabes ne permettent que difficilement l'entrée d'un médecin français dans les familles, une femme devait y être plus facilement admise. Il voyait là aussi un moyen de faire pénétrer la civilisation européenne chez des tribus qui ne l'accueillent qu'avec défiance. — Les services rendus par M. Patin lui obtinrent le titre d'officier de l'instruction publique, et plus tard, un an avant sa mort, la croix de chevalier de la

Légion-d'Honneur, récompense méritée, non sollicitée, mais bien tardive, hélas !

M. Patin avait pu espérer se voir revivre dans un fils unique, excellent jeune homme, que nous avons tous aimé, et qui avait été élève de notre Hôtel-Dieu. Dans le cours de sa longue carrière, il avait subi de bien douloureuses épreuves. Il lui était réservé de voir son fils, le Dr Eugène Patin, chirurgien militaire, mourir du *vomito* à la Véra-Cruz, pendant l'expédition du Mexique. Aussi dut-il quitter sans regret une vie remplie par le travail et attristée par la souffrance physique et morale. — En septembre 1865, il vient revoir une dernière fois la France, et cette ville de Troyes, où il avait fait un si long séjour. Il fut accueilli par l'expression d'une sympathie universelle. Un grand nombre de ses anciens clients, qui étaient en même temps ses amis, accoururent à l'hôtel où il était descendu pour lui serrer la main, et réclamer le secours de ses conseils. Il nous fit l'honneur d'assister à l'une des séances de notre Société, et dans une causerie spirituelle, il nous donna des renseignements précieux touchant l'influence du climat d'Alger sur la phthisie pulmonaire à ses diverses périodes. Par un vote unanime, il fut nommé membre honoraire.

M. Patin a publié dans les Mémoires de la Société Académique de l'Aube, et dans un recueil des travaux du Conseil d'hygiène, un bon nombre de mémoires, de discours et de rapports, — sur l'emploi de l'acétate d'ammoniaque dans les maladies de l'utérus (1828), — sur les premiers secours à administrer dans les cas d'empoisonnement et de plaies envenimées (1828); — des recherches hygiéniques sur les communes de Saint-Loup et de Villemaur (1835-1836); — un mémoire sur une aurore boréale observée à Troyes le 28 juillet 1837; — des discours et rapports sur la propagation de l'enseignement mutuel, etc., etc.

M. Patin est mort directeur de l'Ecole de médecine

d'Alger, le 15 octobre 1868, à l'âge de 75 ans. Il était le plus séduisant causeur que j'aie jamais rencontré. Il avait entretenu les relations les plus affectueuses avec presque tous les hommes distingués de notre localité, notamment avec deux d'entre eux : M. Doyen, receveur général de l'Aube, ancien président de la Société Académique, littérateur de goût, mort il y a quelques années régent de la Banque de France, — et M. Forneron, principal du collége de Troyes qu'il a dirigé avec éclat pendant huit ans, et dont il avait fait le premier collége communal de France, ensuite recteur de l'Académie de Reims, proviseur à Douai, à Rouen, à Paris, aujourd'hui en retraite à Versailles.

M. Patin s'était fait, pendant les premières années qui suivirent la Révolution de Juillet, l'interprète, dans notre cité, des théories Saint-Simoniennes émises par des esprits éminents, réellement honnêtes, pleins de généreuses illusions, mais subversives de l'ordre social au sein duquel nous vivons. On sait que la plupart des apôtres de la religion Saint-Simonienne étaient des savants distingués qui, dans les lettres, les arts, les sciences, l'industrie et l'administration, ont brillé au premier rang. J'ignore si notre regretté confrère garda complètement vers la fin de sa vie les idées de sa jeunesse. Il me paraît probable que, tout en se débarrassant d'excentricités dont la critique a fait bonne justice, il dut conserver cependant un goût prononcé pour ce qui a pu rester de sérieux et de scientifique au point de vue social et politique, des travaux d'hommes remarquablement doués, chez qui l'on ne peut méconnaître une sincère conviction.
